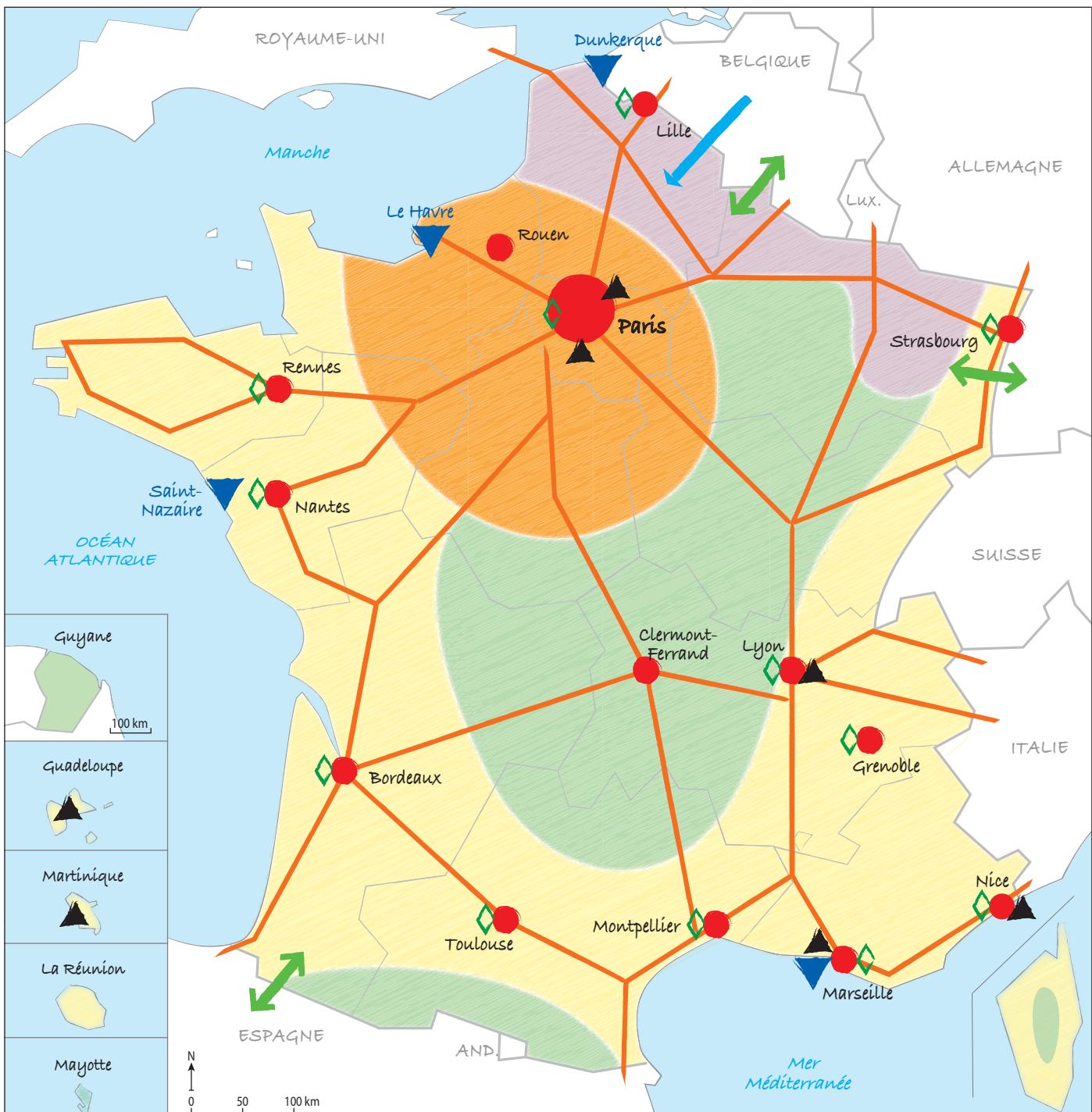


➤ Sujet BAC-E3C

Transposer un texte en croquis

Titre : Le rôle des acteurs dans l'aménagement des territoires français



1. Un territoire français marqué par des contrastes

ville mondiale : centre
décisionnel et macrocéphale

- région motrice dynamisée par Paris
- région dynamique (agriculture productiviste, industrie de haute technologie, tourisme)
- région essentiellement rurale (agriculture traditionnelle, tourisme vert)
- région anciennement industrialisée

2. L'État, un rôle traditionnel majeur dans l'aménagement des territoires

-  axe de transport
-  aéroport
-  port
-  pôle de compétitivité

3. Le rôle croissant des autres acteurs publics

- aides financières de l'UE
- ↔ coopération transfrontalière encouragée par l'UE
- périmètre des régions

► Sujet BAC-E3C

Question problématisée

Comment les lignes de force structurent-elles les territoires français ?

La rédaction de la question problématisée peut s'organiser selon le plan suivant.

I) Des lignes de force tracées par la métropolisation : macrocéphalie, armature urbaine, poids des métropoles régionales, importance des pôles urbains secondaires, périurbanisation.

II) Des lignes de force tracées par l'inégale ouverture au monde : interfaces maritimes et terrestres dynamiques, métropoles ouvertes au monde, axes de communication

(effet-corridor, effet-tunnel).

III) Des lignes de force tracées par les espaces productifs : métropoles concentrant les fonctions décisionnelles et innovantes ; territoires industriels inégalement dynamiques (reconversion des anciennes régions industrielles, dynamisme des régions récemment industrialisées) ; territoires agricoles inégalement compétitifs (agriculture productiviste et biologique dynamique, mais déprise des régions agricoles traditionnelles), territoires dynamisés par l'économie résidentielle, etc.

► Sujet BAC-E3C

Analyse de document

La rédaction de l'analyse de document peut s'organiser selon le plan suivant.

I) L'importance de la métropolisation dans l'organisation des territoires français : une armature urbaine équilibrée et complémentaire ; des régions où la métropolisation est plus affirmée (est de la France, notamment les territoires

frontaliers) ; des régions où la métropolisation organise moins les territoires (diagonale du vide).

II) Les évolutions qui recomposent ces territoires : le dynamisme des façades atlantique et méditerranéenne ; l'érosion des régions Hauts-de-France et Grand-Est.

► Sujet BAC-E3C

Analyse de documents

La rédaction de l'analyse de documents peut s'organiser selon le plan suivant.

I) À l'échelle nationale : une recomposition des territoires : la division de la France selon la diagonale Le Havre-Marseille (est industriel ; ouest rural) est de moins en moins vraie ; métropolisation croissante, notamment des pouvoirs

décisionnels.

II) À l'échelle locale : une homogénéisation croissante : entre espaces urbains et espaces ruraux ; périurbanisation ; entre métropoles dont les fonctions productives se rapprochent.

► Sujet BAC-E3C

Analyse de documents

Comment l'intégration de la France dans l'Union européenne et la mondialisation recompose-t-elle ses territoires ?

La rédaction de l'analyse de documents peut s'organiser selon le plan suivant.

I) La région, un acteur qui s'affirme face aux autres entités décisionnelles publiques : conflit entre les régions Hauts-de-France (doc. 1) et Sud et l'État, en fonction du droit de l'Union européenne (doc. 2), en développant les partenariats public-privé (doc. 1 et 2).

II) Les régions, acteurs de l'intégration des territoires dans la mondialisation : par le rôle joué dans les transports (doc. 1 et 2), par le soutien à la compétitivité, l'attractivité et l'innovation économiques (doc. 1).

III) Les régions, acteurs des recompositions territoriales : soutien aux territoires dont les activités sont en difficulté (doc. 1), même si certaines décisions politiques suscitent des inquiétudes quant à la desserte des territoires les plus isolés (doc. 2).

► Sujet BAC-E3C

Comment l'intégration de la France dans l'Union européenne et la mondialisation recompose-t-elle ses territoires ?

La rédaction de la réponse à la question problématisée peut s'organiser selon le plan suivant.

I) À l'échelle nationale, une intégration à la mondialisation qui favorise les interfaces aux dépens des régions moins accessibles : interfaces maritimes et terrestres, métropolisation, effet-corridor et effet-tunnel, enclavement, déprise.

II) À l'échelle locale, l'affirmation des territoires décisionnels (quartiers d'affaires) accueillant les flux financiers, des territoires de l'innovation (*cluster*, pôles de compétitivité), déclin des territoires moins accessibles aux flux mondiaux et européens.